

ENTRÉE-NOÛS.

THIAVILLE S/M MEURTHE N° 192 DEC. 83



I.- LE MOT DU MAIRE.

Encore une année qui finit... et déjà 1984 est là avec toutes les incertitudes du futur.

Nous vivons dans un monde tourmenté fait trop souvent d'égoïsme, de violence et de profit où le mot " PAIX " prend depuis quelque temps un relief qu'on ne lui connaissait plus.

Dans le contexte difficile que connaît notre Pays, c'est tout naturellement vers les plus démunis, vers les plus déshérités, vers ceux qui souffrent dans leur chair, qu'ils soient chez eux ou en placement hospitalier, vers ceux qui sont seuls sans la chaleur d'une famille, vers ceux qui ne connaissent plus la chance d'un emploi et vers nos jeunes déconcertés par un avenir insaisissable et souvent sans idéal que vont en premier mes pensées.

Malgré les aléas du moment, je forme des vœux sincères afin que dans chaque foyer la veillée de Noël apporte joie et espérance.

En 1984, avec les Adjoints, avec les Conseillers et le Personnel Communal, je vous souhaite, pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers, une année féconde en satisfactions de toutes sortes et surtout une parfaite santé.

II.- LISTE ELECTORALE.

Les jeunes gens et jeunes filles qui atteindront leur 18^{ème} anniversaire avant le 29 février 1984 doivent demander leur inscription avant le 31 décembre 83. Se présenter en Mairie avec une pièce d'identité aux jours et heures habituels. Il est rappelé qu'aucune inscription ne peut être faite d'office.

III.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Réuni le 23 novembre 1983 à 20 h 30, le Maire accueillait à l'ouverture de la séance Monsieur THOUVENIN, nouveau chef de la Subdivision de l'Equipement à Baccarat à qui il souhaitait la bienvenue, et Monsieur JACQUET, du Bureau Départemental d'Aménagement et d'Urbanisme, technicien du P.O.S.. Deux points essentiels devaient être abordés au cours de cette 1ère partie de la réunion: le contournement de Raon-l'Etape et le P.O.S. de Thiaville/Meurthe.

1) le point de la situation concernant le contournement de Raon (voie expresse dite " Transvosges ".

Le tracé, bien que n'étant pas officiellement arrêté définitivement, traverserait les terres agricoles à proximité de la décharge communale, venant du " milieu " des côtes allant à la Haute Neuveville, passerait à l'orée de la forêt au-dessus du cimetière, traverserait le CD 159 vers Fagnoux (un peu en arrière du Café du Moulin) et continuerait vers la vanne de Lachapelle. Il n'est pas possible actuellement d'être plus précis.

Les profils, largeur, accès, nombre de voies, etc... ne sont pas encore connus... pas plus d'ailleurs que la date de réalisation éventuelle. Depuis de nombreuses années et plus particulièrement depuis la première réunion du P.O.S., la Municipalité réclame que le tracé, même approximatif, lui soit indiqué et qu'il figure sur le P.O.S. .

A l'initiative du Conseiller Général, une réunion avec la D.D.E. et les communes de Thiaville, Lachapelle, Bertrichamps, Baccarat, Azerailles et Flin pourrait avoir lieu d'ici quelques semaines. A suivre...

Par ailleurs, le Conseil souhaite que le P.O.S. soit poursuivi, à la double condition:

- que le tracé de l'emprise du contournement y soit tracé,
- qu'aucune participation financière, même à titre d'avance, ne soit réclamée à la commune, considérant que les retards dans l'élaboration du P.O.S. ne sont pas de notre fait.

2) deuxième partie de la réunion:

.. Vote du budget supplémentaire 1983 qui s'établit ainsi:

- <u>Fonctionnement:</u>	Recettes:	70 871,31 F
	Dépenses:	46 260,00 F
- <u>Investissement:</u>	Recettes:	96 813,80 F
	Dépenses:	17 395,92 F
- Excédent global de clôture:		104 029,19 F

- .. Le Conseil vote également les budgets annexes.
- .. Par ailleurs, les Conseillers affectent les crédits Barangé 1981 à l'achat de matériel scolaire et ils autorisent le Maire à signer le marché d'ingénierie avec Monsieur Draperi pour permettre le règlement des honoraires de celui-ci.
- .. Le Conseil décide que la parcelle n° 3 sera vendue sur pied en ce qui concerne les résineux exploités en 1984 et réserve les feuillus des parcelles n° 18, 21 et 22 aux coupes affouagères 1984.
- .. Les Conseillers désignent deux titulaires et deux suppléants choisis sur une liste nationale pour représenter les communes à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales.
- .. Le Conseil décide d'attribuer une subvention exceptionnelle et unique (200 F) en faveur du G.M.A. " Maquis de Viombois ", maquis dans lequel participèrent plusieurs Thiavillois, afin que puisse être imprimée l'épopée héroïque de cette page de notre histoire.
- .. Le Conseil ne réserve pas une suite favorable à la demande non chiffrée et sans étude technique formulée par E.D.F. pour le passage du réseau en tension B 2.

.. Le Maire fait ensuite le point sur les affaires suivantes:

- + curage du ruisseau des Grands Faings: le procès-verbal de récolement doit être établi par le Génie Rural le 29 Novembre 1983. Les riverains ont été avisés.
- + subventions relevant du Conseil Général: le processus à respecter est expliqué aux élus municipaux.
- + chasse, lot n° 1: Monsieur le Percepteur intervient auprès de l'adjudicataire pour encaisser le montant de la revalorisation du bail.
- + permis de bois mort en forêt communale: O.N.F. n'a pas encore répondu à notre lettre concernant les principes de responsabilité en cas d'accident.
- + eau: des essais de fonctionnement du " starter " d'incendie avec mesure des débits aux vannes d'incendie vont être réalisés en liaison avec les Sapeurs-Pompiers de Raon et Thiaville.

La séance est levée à une heure.

IV.- PERMIS DE CONSTRUIRE.

Monsieur FLEURENCE Jean a déposé au mois d'octobre un permis en vue de modifier sa maison , 25, lotissement de Bellevue. Il désire transformer le balcon en véranda.

V.- CONCESSIONS PERPETUELLES ABANDONNEES.

Par procès-verbal du 5 Novembre 1983, il a été constaté que les concessions dont la liste avait été publiée dernièrement étaient toujours dans le même état d'abandon que celui enregistré en mai et juin 1980.

En conséquence, la procédure de reprise de ces concessions par la commune est poursuivie.

VI.- PROCHAINES MANIFESTATIONS.

3 Décembre:	Char de Saint-Nicolas	Association Familiale
10 Décembre:	Soirée choucroute	Foyer Rural Thiaville
17 Décembre:	Arbre de Noël	Foyer Rural Lachapelle
18 Décembre:	Arbre de Noël	Association Familiale
31 Décembre:	Saint-Sylvestre	Foyer Rural Thiaville

VII.- BRIOCHES DE L'AMITIE.

Le responsable du canton pour l'aide aux enfants infirmes mentaux remercie les bénévoles qui ont fait le porte à porte et les habitants pour leur générosité. Pour l'ensemble du canton, 4116 brioches ont été vendues et la recette correspondante a été de 67 334,80 F. Bravo et merci!

VIII.- DISTINCTIONS.

Le 11 Novembre, devant le monument, la médaille du Combattant a été remise par Monsieur André BIETRY à Messieurs Albert COUTY et Marcel CHAUDRON.

Le 27 du même mois, la médaille départementale et communale a été remise par Monsieur Jean-Louis SALAIGNAC, Conseiller Général, à Messieurs Jean COLIN, ancien Adjoint et Paul GEORGE, Conseiller Municipal.

Toutes nos félicitations à ces quatre récipiendaires.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

I.- FOYER RURAL.

.. Section Football: pendant les vacances de la Toussaint, Gilles PICARD et Sylvain LAZAROWICZ ont participé à un stage au C.R.E.P.S. à Nancy.

Le 30 novembre, notre équipe était classée 2ème à 3 points du leader: Glonville.

J . C .

.. Gymnastique féminine: en récompense de 30 séances suivies avec application, une breloque argent a été remise à Madame RUYER Solange, Mesdemoiselles DIVOUX Valérie et LACHAMBRE Colette.

Toutes nos félicitations et bonne continuation.

J . S .

II.- SAPEURS - POMPIERS.

Au cours de la dernière réunion de l'Amicale, ont été nommés Membres d'Honneur : Messieurs Roger ERHARD, Georges CUNY et Georges ANCEL.

Deux dons ont été faits d'un montant de 30 F par Monsieur STOUTER et de 50 F par la famille GENIN.

Nous remercions les généreux donateurs.

D . G .

LE CREDIT A LA CONSOMMATION

PIUTABO 1988

SOMMAIRE

DIFFÉRENTES FORMES DE CREDIT

- Le crédit gratuit
- Le crédit report
- Le crédit total
- Le crédit-bail (Leasing)

DIFFÉRENTES FORMES DE PAIEMENT

- Les cartes de crédit
- Les cartes de paiement
- Les cartes de retrait
- Les cartes badges
- Les cartes de crédit : Prudence et précautions

FACILITÉS DE PAIEMENT

- Arches
- Acomptes
- Avoirs

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

DÉROULEMENT D'UN ACHAT À CRÉDIT

ACHATS À CRÉDIT : PRÉCAUTIONS

QU'EST-CE QUE LE T E G

LA LOI SCRIVENER

ATTENTION

COMMENT CALCULER LE TAUX RÉEL DU CRÉDIT

DIFFICULTÉS DU CUMUL DE PLUSIEURS CRÉDITS

.....

DIFFÉRENTES FORMES DE CRÉDIT

1°) LE CRÉDIT GRATUIT

Depuis plusieurs années, des campagnes publicitaires se multiplient ayant pour support la notion de

CRÉDIT GRATUIT

Le consommateur achète un bien (généralement meuble ou électro-ménager) et en effectue le paiement sur plusieurs mois, parfois 1 an.

Cet étalement ne compte aucun versement d'intérêt

C'est donc une forme de crédit bien tentante puisque, comme son nom l'indique, le prix du bien reste le même, qu'il s'achète à crédit ou au comptant.

L'offre de crédit est de cette façon une annonce des rabais.

Mais il faut s'assurer :

- qu'aucune hausse du prix n'a été effectuée avant l'annonce.

Il faut savoir :

- 1°) que le "cadeau" est récupéré sur la masse des prix des marchandises payées au comptant et sur l'écoulement des produits en vente ;
- 2°) que la durée de cette offre doit être précisée ;
- 3°) que le crédit gratuit doit comporter une offre préalable, la signature d'un véritable contrat de prêt avec l'intervention d'un établissement spécialisé.

Il va de soi qu'un tel crédit compte nécessairement un coût.

ATTENTION

C'est un argument commercial qui présente des avantages pour le vendeur :

- qui ne supporte pas les frais de crédit ;
- qui incite à des achats plus importants que prévus ;
- qui lui permet d'écouler des stocks.